



A Quéven, le 15 mars 2018

Enquête publique relative au projet de Modification n °3 du Plan Local d'Urbanisme

Précision au rapport de présentation

Dans le rapport de présentation (pièce constitutive du dossier soumis à l'enquête publique) est indiqué que le projet de construction sur l'îlot Diény accueillera 5 immeubles en R+2+attique*. Or une partie de l'emprise de chacun des bâtiments sera en R+3.

En effet, les bâtiments A, B et C, localisés le long de la rue Diény et rue Svob, comptabilisent une emprise totale de 1243m², 503m² de cette emprise seront en attique (façades en retrait sur au moins deux côtés)

Les bâtiments C et D, localisés le long de l'allée des Droits de l'Homme, comptabilisent une emprise totale de 860m², 375m² seront en attique.

*Attique= façade en retrait sur au moins deux côtés